



#MAROC_A_Agadir_une_foire_régionale_pour_valoriser_les_produits_du_terroir_et_de_l'artisanat

#MAROC_A_Agadir_une_foire_régionale_pour_valoriser_les_produits_du_terroir_et_de_l'artisanat

Agadir – La ville d'Agadir accueille sa première foire régionale de l'économie sociale avec l'objectif de mettre en valeur la richesse, la variété et la qualité des produits du terroir et de l'artisanat local, et contribuer à la dynamique de développement de ce secteur économique. Cette foire a été inauguré samedi en présence du Secrétaire d'Etat chargée de l'artisanat et de l'économie sociale, Jamila El Mossalli, du Wali de la région Souss-Massa, Ahmed Hajji, et du président du conseil régional, Brahim Hafidi. A la place Al-Amal, au coeur d'Agadir, un espace de 4000 m2 a été aménagé au profit de quelque 160 exposants de différents produits locaux dont un grand nombre sont labellisés bénéficiant de l'Indication géographique et qui garantit un standard de qualité, selon les organisateurs de cet événement qui se poursuit jusqu'au 17 septembre. La foire est d'autant plus importante qu'elle coïncide avec le sommet «Climate Chance», un conclave international des acteurs non-étatiques engagés contre le dérèglement du climat, prévu dans la capitale du Souss, à partir de lundi avec une présence attendue de quelque 3000 participants venus des différents coins du monde. Organisé par le Secrétariat d'Etat chargé de l'artisanat et de l'économie sociale en partenariat avec le Conseil régional Souss-Massa, cette manifestation tend à mettre en exergue la dynamique visant à valoriser les produits du terroir de la région en tant que levier économique et



social à travers notamment l'organisation et la valorisation des filières et des métiers, l'amélioration du revenu des professionnels, le développement des circuits de commercialisation et l'amélioration des conditions de vie, notamment des femmes en milieu rural. Outre l'exposition des produits du terroir et de l'artisanat, cette première édition prévoit une série de conférences et d'ateliers portant, entre autres, sur la loi n: 112-12 relatives aux coopératives, la création et la gestion des entreprises actives dans le domaine de l'économie sociale, les techniques de vente, ainsi que les standards de qualité et de sécurité sanitaire des produits de terroir. Le 10/09/2017 Source web Par : map ecology